



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Pouvoir adjudicateur : CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS) - 25, rue Etienne Dolet - 63037 Clermont-Ferrand Cedex.
Tél : 04-73-34-44-20 ; Fax : 04-73-35-12-85

2. Mode de passation : La présente consultation est passée selon la procédure adaptée régie par l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet du marché : Accord-cadre n°2017PA601 – ACCORD-CADRE DE BLANCHISSERIE pour les Etablissements du CROUS de Clermont-Ferrand – Année 2017

4. Allotissement : Conformément aux dispositions de l'article 32 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et de l'article 12 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, l'accord-cadre n°2017PA601 a été alloti.

La consultation est allotie et est à bons de commande avec un minimum et un maximum fixés en valeur financière. Elle est décomposée en 2 lots répartis sur deux zones géographiques :

- Lot 1 : Zone géographique Clermont-Ferrand et agglomération
- Lot 2 : Zone géographique Montluçon

Pour mémoire, Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre à bons de commande.

Les soumissionnaires peuvent répondre aux deux lots ou à l'un des deux lots au choix.

Les offres seront examinées par lot.

Chaque lot sera attribué à un fournisseur ou à un groupement de fournisseurs (article 45 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Chaque lot est attribué à **un seul titulaire** (chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre mono attributaire) auquel il est directement passé commande.

Un candidat pourra être titulaire des deux lots.

5. Référence de la consultation : ACCORD-CADRE N°2017PA601

6. Durée du marché : Le présent accord-cadre à bons de commande est conclu pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2017.

Les prestations feront l'objet de bons de commande, en application de l'article 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Elles devront être exécutées dans un délai fixé dans chaque bon de commande.

L'émission de bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité de l'accord-cadre.

7. Critères d'attribution : Conformément aux dispositions de l'article 62 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, les critères de choix des offres des candidats ayant satisfaits aux exigences de qualité et de capacité sont les suivants avec l'attribution d'une note :

Il choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants et à leur pondération (base 100) :

1 : Prix des services (60%)

2 : Critères qualitatifs et techniques (40%)

8. Date et heures de remise des offres : VENDREDI 04 NOVEMBRE 2016 à 12h00

9. Commande de dossier : A adresser au service des Achats/Marchés du CROUS

- par fax : 04-73-35-12-85

- par courrier : CROUS DE CLERMONT-FERRAND – SERVICE
ACHATS/MARCHES – 25 rue Etienne Dolet – 63000 CLERMONT-FERRAND

- par e-mail : marches@crous-clermont.fr